

**Andressa Curry Messer** est assistante en droits de l'enfant à l'UER Droits de l'enfant, à l'IUKB. Elle est également collaboratrice scientifique de l'Institut International des Droits de l'Enfant - IDE. Elle s'est formé en droit à l'Université de Vila Velha, (Brésil, 1991) et a obtenu un master post-grade en droit procédural civil à l'Université Catholique Pontificia - PUC, de São Paulo (Brésil, 1997). Ayant suivi le Master of Advanced Studies in Children's Rights (MCR), organisé par l'Université de Fribourg et l'IUKB, elle a obtenu son diplôme en droits de l'enfant (Suisse, 2006). Elle a travaillé en tant qu'assistante au Département de droit public et en tant que collaboratrice scientifique à l'Institut Interdisciplinaire des Droits de l'Homme de l'Université de Fribourg (2002-2007). Ses domaines de recherches et de présentations académiques portent sur les enfants travailleurs, les enfants en situation de rue, la participation de l'enfant et les droits fondamentaux de l'enfant.

**Manuela Scelsi** est assistante pour le Master Interdisciplinaire en Droits de l'Enfant à l'IUKB. Elle a obtenu sa licence en anthropologie culturelle à l'Université de Fribourg en 2006 avec un mémoire sur l'intégration des immigrés de religion musulmane dans la ville de Florence. Elle a ensuite travaillé pendant une année pour la Fondation Suisse du Service Social International à Genève et, depuis août 2008, elle a démarré un projet de doctorat dans le domaine des mineurs migrants.

**Blagena Ramoni**, assistante pour le Master interdisciplinaire en Droits de l'enfant à l'IUKB. Licenciée en psychologie clinique, pédagogie et science de l'éducation à l'Université de Fribourg (2006), elle s'est spécialisée dans la problématique de la violence conjugale et a obtenu un postgrade dans le domaine de l'aide aux victimes. Suite à une expérience professionnelle dans un office de protection des mineurs, où elle était mandatée pour évaluer les conditions de mineurs en danger dans leur développement, offrir un appui psychosocial aux familles et exercer des mandats judiciaires, elle a pu approfondir ses connaissances dans le champ de la maltraitance. Désormais, elle oriente ses recherches dans le domaine des droits de l'enfant, plus précisément sur la question de la conceptualisation du bien-être chez l'enfant.